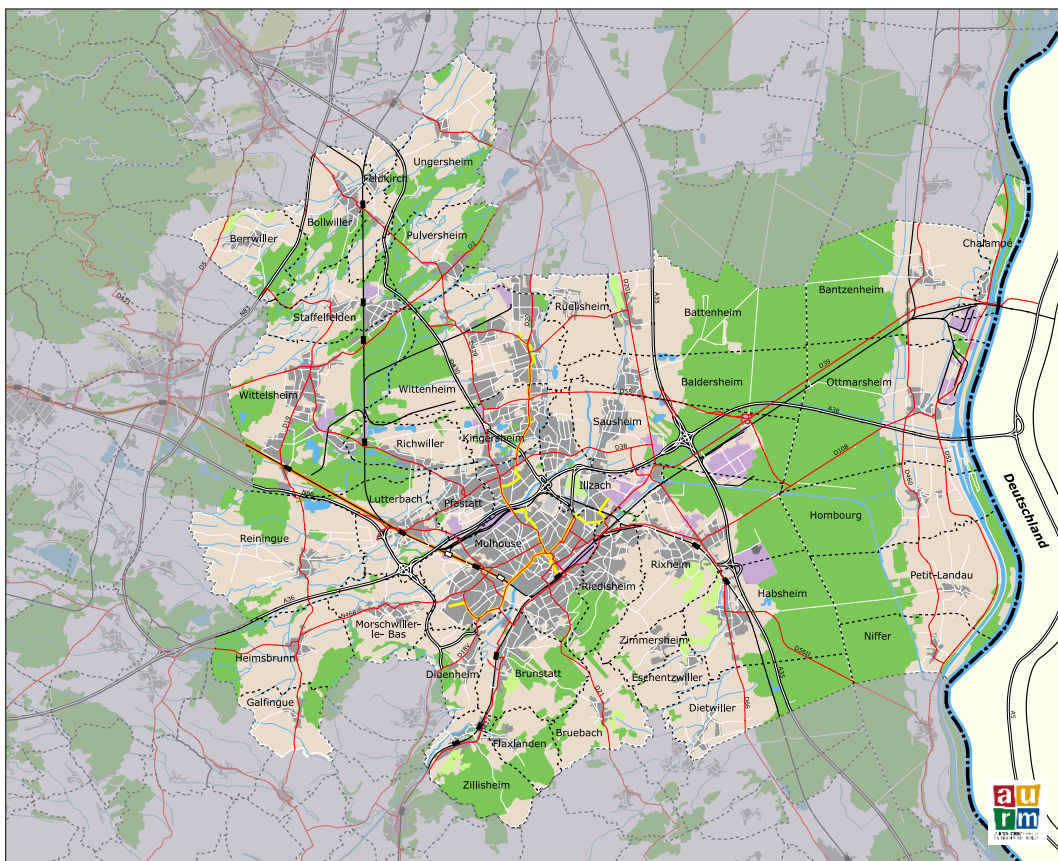




SYNDICAT MIXTE POUR
LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
DE LA RÉGION MULHOUSIENNE



élaboration d'un projet stratégique pour la Région Mulhousienne



document préparatoire au
séminaire du 07 mai 2004

Une démarche conjointe

Les instances dirigeantes respectives du SCOT et du Pays ont validées au cours des derniers mois, l'opportunité d'une mise en commun temporaire des énergies techniques et politiques des deux démarches afin d'élaborer et d'adopter les orientations d'un **projet stratégique pour la Région Mulhousienne**.

Ce projet stratégique se déclinera ensuite en terme de document de planification dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) puis le document d'orientations du SCOT et en Charte du Pays.

Le déroulement de la démarche conjointe telle qu'elle a été présentée et adoptée s'organise autour d'un séminaire des instances politiques conjointes SCOT et Pays qui aura lieu le 07 mai 2004.

Afin que ce rendez-vous puisse aboutir à un résultat significatif, deux réunions préparatoires ont été organisées. Elles ont été animées par M.Philippe Estebe du cabinet ACADIE. Ces deux séances de travail, placées sous le signe de la « prospective territoriale » ont permis de saisir quelles pouvaient être les pistes d'orientations d'action publique permettant de faire évoluer l'avenir du territoire par rapport aux tendances constatées dans le "diagnostic territorial de la région mulhousienne".

La démarche prospective

La démarche prospective telle qu'elle a été proposée s'est déroulée en deux séances les 31 mars et 21 avril.

Chaque séance a été organisée en deux phases, une première partie de réunions essentiellement technique rassemblant les techniciens du territoire (intercommunalités, Région, Conseil Général, SGARE, et intervenant spécialisé) et une deuxième partie permettant de présenter l'avancement de la réflexion aux élus présents (ont été invités les présidents d'ateliers thématiques du SCOT et les présidents de commissions du Pays)

le scénario d'action publique

Le présent document, destiné à ouvrir le débat sur la figure possible du territoire de la région mulhousienne dans les 20 prochaines années, s'appuie à la fois sur le document de diagnostic territorial de la région mulhousienne, le travail réalisé dans les ateliers SCOT et Pays ainsi que lors des deux réunions de prospective, regroupant des techniciens et des élus de la région mulhousienne.

Il prétend constituer une première trame du "projet stratégique pour la région mulhousienne", autrement dit, à esquisser à la fois :

- les principales tendances constatées,
- les énoncés stratégiques susceptibles de fonder l'action publique face à ces tendances,
- et le type d'action (et donc leurs incidences territoriales) qui en découlent.

Il ne prétend pas à l'exhaustivité ; il s'agit plutôt d'indiquer un principe de cohérence entre les partis de développement (énoncés stratégiques), les types d'actions et leurs conséquences en termes d'aménagement du territoire. Il ne prétend pas non plus à présenter des scénarios alternatifs, qui sont apparus comme artificiels en cours de travail.

Ce document s'organise autour de trois thèmes reprenant les principaux éléments du diagnostic :

- les moteurs du développement et leur évolution ;
- la cohésion sociale et territoriale ;
- les espaces dans lesquels peut s'inscrire la région mulhousienne.

Chaque partie s'organise de la même façon : un rappel des tendances constatées, une formulation de l'enjeu (énonciation stratégique) et déclinaison des orientations, identification des ressources et des leviers d'action publique, exemples d'actions, incidences territoriales.

3

Thème 1 : quels moteurs du développement ?

Le scénario tendanciel : un territoire productif qui se « résidentialise »

La région mulhousienne fait partie des territoires hautement productifs, si on le compare à d'autres territoires français. En particulier, la part des revenus liés à la production et à la vente de biens et de services à l'extérieur du territoire se situe à peu près au même niveau que pour la région parisienne.

Cependant, les tendances constatées depuis une vingtaine d'années montrent à la fois des fragilités et une évolution de fond.

→ Les fragilités sont essentiellement liées à la forte présence d'un donneur d'ordre principal. Celui-ci a engendré un réel dynamisme de la sous-traitance automobile, mais fait peser sur le territoire un risque permanent, lié aux possibilités de délocalisation de la production.

→ L'évolution de fond est liée à la progression des revenus d'origine résidentielle, autrement dit, des revenus provenant d'autres sources que la production locale. Cette progression des revenus d'origine résidentielle est liée essentiellement à deux facteurs qui se potentialisent :

- 1- Le vieillissement de la population, conséquence d'un phénomène général, accentué dans la région mulhousienne par un déficit migratoire qui touche principalement les ménages d'actifs avec jeunes enfants. Ce vieillissement entraîne mécaniquement l'accroissement de la part des pensions dans les revenus des habitants, au détriment des revenus engendrés par la richesse produite localement ;
- 2- L'élargissement de l'aire des déplacements domicile-travail, qui montre une influence croissante des travailleurs frontaliers, atteignant, en 1999, 11% de la population active, soit plus de 10.000 habitants de la région mulhousienne (pour mémoire, un chiffre à peu près équivalent à l'emploi de Peugeot). Ce phénomène touche de plus en plus une population qualifiée (cadres et professions intermédiaires) et entraîne un accroissement des « salaires importés » dans le revenu total de la population.

Ces tendances ne sont pas, pour l'instant, de nature à bouleverser la structure des moteurs du développement de la région mulhousienne. Mais elles montrent que la vocation productive du territoire n'est pas donnée et qu'elle demande à être confortée, sous peine d'un lent effritement.

4

Thème 1 : quels moteurs du développement ?

L'énoncé stratégique : un territoire créateur de richesses

Face à une tendance à la résidentialisation (ou redistribution de la richesse), la discussion a montré que pourrait se dessiner une volonté de maintenir et développer, à l'horizon 2020 la figure d'un territoire producteur de richesses.

Autrement dit, s'il n'est pas rationnel de refuser en bloc les phénomènes de résidentialisation (qui peuvent avoir leurs effets vertueux en termes d'emploi, notamment par le développement d'une demande de services à la personne), le projet stratégique devrait afficher l'objectif d'une action publique tournée vers le maintien, voire l'accroissement des capacités productives (au sens large) du territoire. L'excellence en matière environnementale pourrait constituer le « fil rouge » commun à ces nouvelles activités, ce qui aurait l'intérêt de placer la région mulhousienne à hauteur des politiques conduites par les territoires voisins, notamment Fribourg et Bâle.

En termes d'action publique, cet horizon d'un territoire créateur de richesse suppose une inflexion des politiques économiques, autrement dit, le passage d'une posture d'accompagnement des mutations du système productif, à des politiques d'anticipation et d'adaptation à ces mutations.

⇒ **Anticipation des mutations**

c'est être conscient de deux orientations principales :

1 - Prendre la mesure des transformations du système productif, qui confèrent une place croissante à "l'économie de la connaissance", les activités "d'amont" (recherche, développement, conception, innovation) et aux activités « d'aval » (commercialisation, services aux entreprises, services en accompagnement du produit industriel, etc.).

Ceci signifie non seulement le soutien à une diversification des branches d'activités de la région mulhousienne (en s'appuyant sur les cinq filières déjà identifiées : automobile, textile, chimie-environnement, NTIC, Biotechnologies) mais aussi l'appui à la création d'activités qui élargissent l'éventail des fonctions économiques de la région mulhousienne.

5

Thème 1 : quels moteurs du développement ?

2 - Cette orientation devrait s'appuyer plutôt sur des animations de réseaux de PME à l'échelle du Rhin Sud, en mettant l'accent sur la création d'entreprises à partir des ressources locales (essaimage, grappes d'entreprises, renforcement des liens entre les potentiels de recherche, d'enseignement supérieur et les entreprises), que sur une politique visant systématiquement le démarchage et l'accueil de grandes entreprises extérieures au territoire. Il s'agit de favoriser l'apparition de « milieux innovants », afin de transformer l'image économique de la région mulhousienne.

⇒ **Adaptation aux mutations**

Dans le même temps, cette orientation principale ne devrait pas obérer la capacité du territoire à accueillir des projets d'investissement économique d'envergure, par exemple dans le domaine logistique, afin, notamment, de permettre au territoire de bénéficier de manière optimale de sa situation de pivot sur l'axe Rhin-Rhône.

Les leviers d'action publique : quelles ressources pour un territoire créateur de richesses ?

Une telle orientation active des politiques publiques suppose de combiner trois leviers principaux :

1 - les ressources humaines

Une politique tendant à maintenir la région mulhousienne comme territoire créateur de richesses s'appuie d'abord sur une action visant à accroître et à qualifier les ressources humaines. Ce qui signifie :

→ Un territoire accueillant pour les actifs : il s'agit non seulement de « retenir » les actifs mulhousiens qui tendent à s'installer à l'extérieur du territoire, mais aussi (et peut-être surtout), de rendre ce territoire accueillant pour de nouveaux actifs. Ceci doit entraîner une réflexion sur la qualification de l'environnement : offre d'habitat adaptée et diversifiée (locatif, accession), offre de services à la personne qui donne au territoire une image de « bien être » et de diversité de l'offre (loisirs, culture, éducation, santé, etc.)

→ Un territoire qui donne envie d'entreprendre à une partie de la ressource humaine qualifiée par l'enseignement supérieur présent

6

Thème 1 : quels moteurs du développement ?

dans la région mulhousienne. Ce qui suppose une réflexion sur le type d'offre que l'on peut faire aux étudiants en fin d'études pour leur permettre de s'établir sur le territoire et y créer leur activité.

→ Un territoire qui propose à ses habitants des possibilités de qualification et d'accès à l'emploi.

2 - les activités

Trois éléments doivent structurer la réflexion du projet stratégique :

- Quelles sont les activités qui supposent une proximité géographique et doivent donc être regroupées dans des zones d'activités dédiées ? En fonction des filières, des fonctions et des enjeux d'animation économique, fait-on le pari de la spécialisation de certaines zones d'activités (tout en conservant la possibilité d'une offre foncière banalisée) et, si oui, sur quel type d'activité (à la fois filières et fonctions économiques) ?
- Quelles sont les activités qui supposent une localisation particulière, par exemple à proximité d'une infrastructure, d'établissements d'enseignement et de recherche, ou de tout autre équipement structurant ?
- Quelles sont les activités qui contribuent à la qualification d'ensemble du territoire et supposent donc une localisation diffuse, dans le tissu urbain (sachant que 60% des emplois sont d'ores et déjà localisés dans le tissu urbain) ?

3 - la qualité environnementale

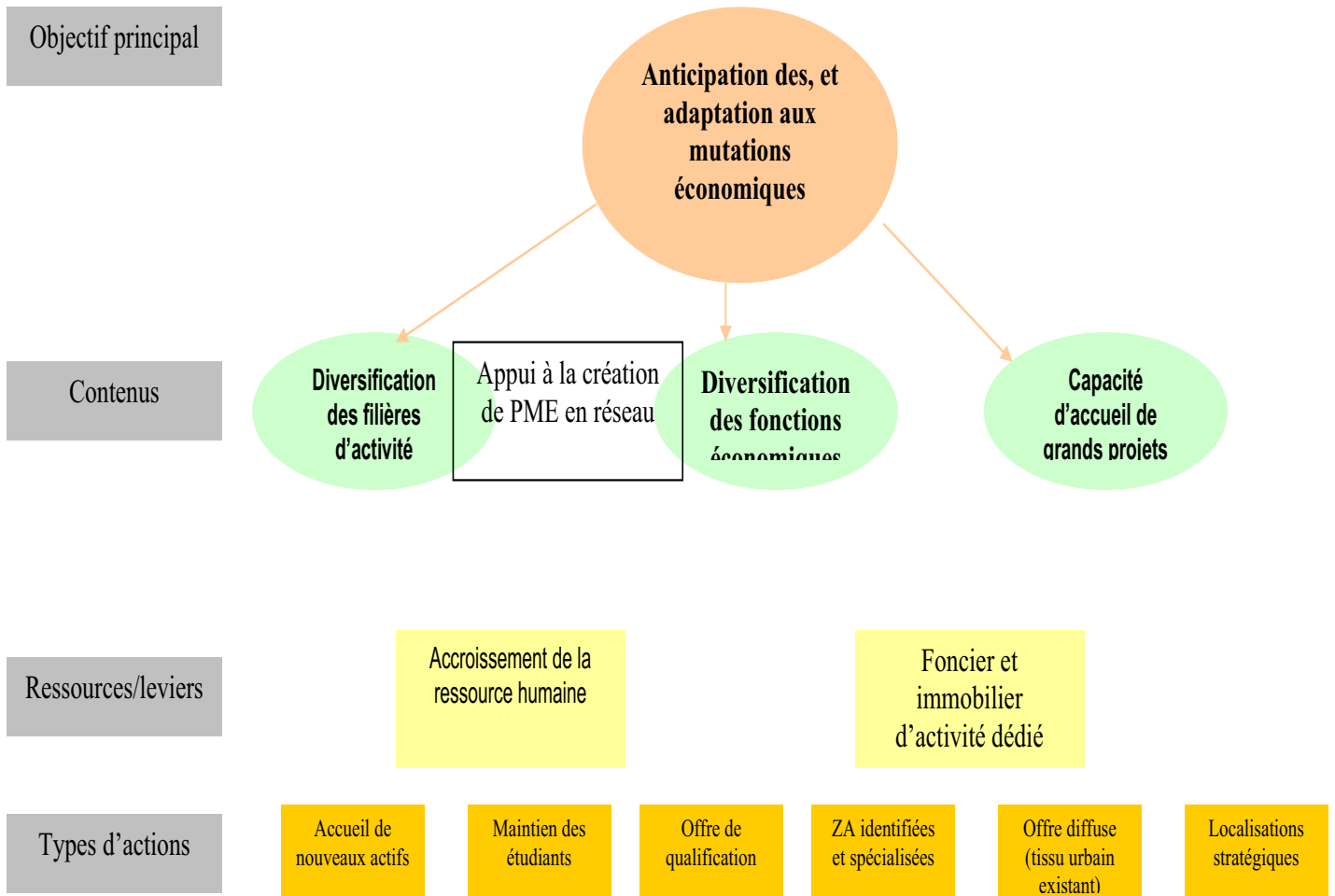
Elle peut se décliner en trois leviers :

- L'environnement comme ressource de l'attractivité du territoire,
- Les politiques environnementales comme levier du développement, notamment au travers de la commande publique (études, recherches, travaux, innovation),
- L'environnement comme « fil rouge » des activités économiques, avec la possibilité d'encourager la construction innovante, la baisse de consommation énergétique en relation avec les territoires frontaliers.

7

Thème 1 : quels moteurs du développement ?

schéma de synthèse : un territoire producteur de richesses



Le thème 1, développé précédemment, constitue bien l'élément central d'un projet stratégique, en tant que définition des sources de production de richesse pour le territoire.

Mais les séances de travail préparatoire ont montré que pour acquérir une réelle cohérence, ce projet doit pouvoir être décliné spatialement et définir ainsi l'organisation territoriale de la région mulhousienne pour les 15 prochaines années.

Etant donnés la localisation particulière de ce territoire et les enjeux spécifiques qu'elle soulève, l'organisation territoriale doit prendre en compte :

- l'organisation interne à l'échelle spécifique de la région mulhousienne,
- et le positionnement à l'échelle de territoires interrégionaux nationaux et transfrontaliers.

Les thèmes 2 et 3 présentés dans la suite du présent document détaillent ces deux niveaux d'organisation territoriale, tels qu'abordés et développés lors des séances de travail prospectif.

Le scénario tendanciel : un territoire qui se fragmente et se spécialise

La région mulhousienne présente certains facteurs d'unité (dont la spécialisation productive est l'un des principaux). Sa caractéristique principale, cependant, est la diversité territoriale, à la fois au plan des paysages, de l'histoire et des types d'activités et de fonctions.

Les tendances constatées confirment, voire amplifient cette diversité et font apparaître une logique croissante de fragmentation et de spécialisation du territoire. Celle-ci se manifeste sur trois plans :

- Une spécialisation sociale croissante du territoire, qui se marque par la localisation des groupes sociaux : la population ouvrière au centre, au nord et à l'est ; une population plus aisée au sud.
- L'attraction de pôles extérieurs, qui se fait sentir plus fortement dans certaines parties du territoire, notamment le sud, du fait de l'accessibilité du marché bâlois ;
- Le risque de décrochage de la ville centre, qui actuellement concentre les grandes fonctions et constitue le principal pôle d'emploi, mais dont la population diminue tendanciellement et qui se spécialise dans l'accueil des ménages à faible revenus.

Globalement, la région mulhousienne voit s'épuiser un mécanisme qui a, pendant plusieurs années, permis un jeu à somme nulle : le déficit migratoire de la ville centre a alimenté nombre de communes environnantes, en favorisant, via la dispersion spatiale, un développement résidentiel mais aussi une plus grande spécialisation sociale des composantes territoriales de la région mulhousienne.

L'énoncé stratégique : un territoire efficient

Un territoire efficient, c'est :

- Un territoire lisible, où s'articulent clairement les centralités et les fonctions,
- Un territoire cohérent, accessible et fluide,
- Un territoire ouvert, bien relié aux différentes échelles internationales et régionales.

Ces objectifs passent par :

- ⇒ Le maintien et le développement de l'agglomération de Mulhouse comme centralité principale, tenant quatre fonctions :
 - porteuse d'image d'ensemble pour le territoire (l'image de la région mulhousienne est étroitement indexée sur celle de la ville centre),
 - concentrant les fonctions supérieures (enseignement supérieur et recherche, grands équipements culturels, santé, emplois métropolitain),
 - servant de porte d'entrée, de pivot entre la région mulhousienne et le reste du monde (c'est via Mulhouse que l'on identifie la région mulhousienne),
 - et jouant un rôle de distribution vis-à-vis du territoire de la région mulhousienne (c'est à partir de Mulhouse que l'on identifie les fonctions et les activités du territoire et que l'on y accède).
- ⇒ L'identification et le renforcement de pôles secondaires, spécialisés dans les services de proximité aux ménages ou dans une fonction desservant l'ensemble du territoire (industrie, logistique, loisirs), qui doivent servir de point d'ancrage d'une politique de l'habitat.
- ⇒ La recherche de la cohésion sociale comme condition de l'efficience du territoire : ne pas laisser la ressource humaine en jachère, offrir une image de stabilité et de solidarité vis-à-vis de l'extérieur.

11 Thème 2 : quelle cohésion sociale et territoriale ?

Les leviers d'action publique : quelles ressources pour une organisation territoriale efficiente ?

Quatre leviers peuvent être combinés pour tendre vers une organisation territoriale efficiente :

1 - l'optimisation des liaisons aux grandes infrastructures

Il s'agit de conforter Mulhouse comme nœud d'infrastructures, ce qui passe par :

- La liaison ferroviaire Mulhouse – Euroairport
- La liaison ferroviaire Mulhouse – Fribourg

2 - la qualité urbaine de la ville centre et son rôle de "porte d'entrée"

Elle s'appuie sur :

- La visibilité externe des fonctions supérieures de la ville centre (par exemple, par une politique d'événements) ;
- Son attractivité résidentielle, comme porte d'entrée du territoire (les actifs recherchés précédemment entreront dans le territoire via la ville centre; ils peuvent ensuite construire leur itinéraire résidentiel à l'échelle de la région mulhousienne) ; ceci signifie que la ville centre trouve les capacités d'offrir du logement adapté à ce type de demande.
- La qualité de l'offre urbaine (services, commerces, espaces publics), qui passe par des projets urbains marquants.
- L'accessibilité, à partir de la ville centre, du reste du territoire de la région mulhousienne, en transport en commun ou via des itinéraires spécifiques (par exemple, des parcours de culture scientifique et technique)

3 - la coordination des politiques d'habitat et d'équipement

Destinée à renforcer les pôles secondaires :

- Avec le conseil général et le conseil régional, sur la localisation des équipements d'enseignement (collège et lycée)

Thème 2 : quelle cohésion sociale et territoriale ?

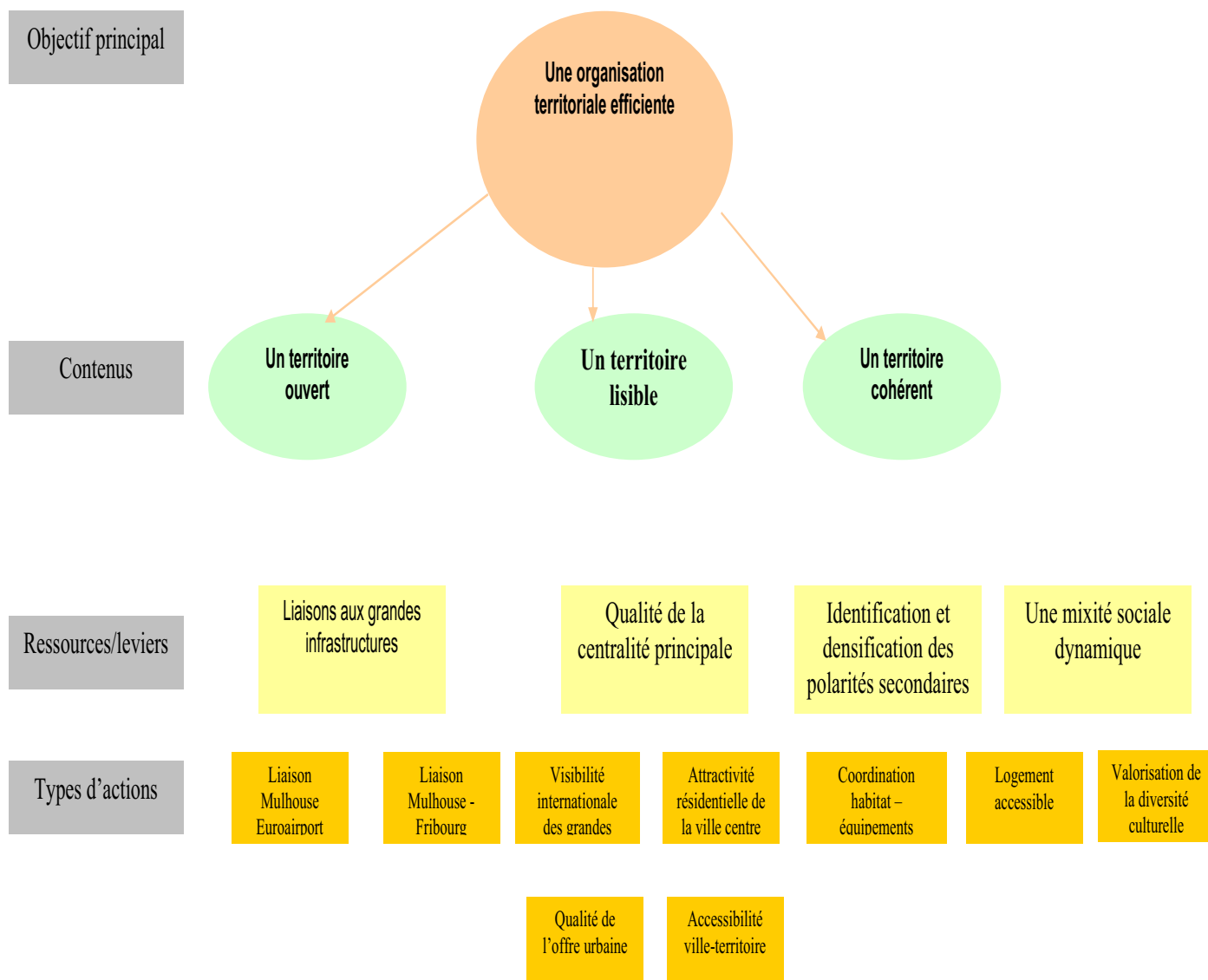
- Avec les EPCI sur la concentration des services aux ménages dans les communes – centre d'intercommunalité
- En matière d'habitat, de façon à densifier les pôles secondaires et à limiter les risques d'étalement (ce qui signifie, par exemple, l'ouverture contrôlée d'espaces périurbains denses autour des pôles secondaires ; et donc, sans doute, une politique foncière permettant de gérer l'extension des pôles secondaires).

4 - une politique de mixité sociale "dynamique"

- Ouvrant la possibilité de mobilité résidentielle « par le haut » pour les populations qui risquent de souffrir d'enclavement territorial (conception de logements accessibles pour des budgets modestes).
- Exploitant la diversité culturelle portée par les habitants de la région mulhousienne.

13 Thème 2 : quelle cohésion sociale et territoriale ?

schéma de synthèse : une organisation territoriale efficiente



14 Thème 3 : quelle participation aux réseaux de territoires ?

Le scénario tendanciel : les limites du positionnement actuel

La situation de la région mulhousienne dans son environnement est paradoxale : la coopération trinationale marque le pas. En particulier, il est clair que la relation à Bâle débouche difficilement. En particulier, on constate que si l'influence de Bâle s'accroît en termes de pôle d'emploi, la proximité de cette "ville-monde" ne rejaillit pas ou peu sur le territoire de la région mulhousienne en termes de projets d'investissement et de développement économique. En fait, les faits démontrent que Bâle et Mulhouse ne jouent pas dans la même catégorie et que la première ne constitue pas nécessairement une bonne « locomotive » pour la seconde.

En revanche, la région mulhousienne se trouve, progressivement, et potentiellement, insérée dans d'autres types de réseaux et d'échelles, peut-être plus porteurs que le rapport à Bâle.

L'énoncé stratégique : la diversification des alliances territoriales

Il semble alors plus judicieux d'opérer une sorte de « détour stratégique », en diversifiant les alliances territoriales de la région mulhousienne, afin de se mettre « à hauteur » du pôle bâlois. La région mulhousienne participe déjà, dans les faits ou dans l'affichage, d'une grande diversité de réseaux :

- L'aire d'influence de la région mulhousienne dépasse largement les limites de son territoire et englobe une partie significative du sud du Haut-Rhin,
- La région urbaine Sud-Alsace / Nord Franche comté existe dans les faits, autour notamment de l'industrie automobile.
- L'eurodistrict (Colmar, Fribourg, Mulhouse)
- Le réseau métropolitain Rhin-Rhône (Dijon, Besançon, Montbéliard, Belfort) en émergence autour de la liaison TGV Rhin-Rhône.

Les leviers d'action publique : quelles ressources, et quelles fonctions, pour un réseau d'alliances diversifiées ?

L'enjeu est de bien identifier à la fois les fonctions principales de ces différents réseaux et le rôle que peut y jouer la région mulhousienne.

⇒ l'aire d'influence de la Région Mulhousienne

C'est l'échelle pertinente du marché de l'habitat et des déplacements, au sein duquel la région mulhousienne joue actuellement deux rôles principaux :

- Une alimentation démographique par desserrement (notamment de la ville centre)
- Un pôle principal d'emploi et de services.

Le PADD doit donc réfléchir aux passerelles nécessaires avec les différentes collectivités qui participent de cette aire d'influence (intercommunalités, conseil général, conseil régional, Etat) pour ouvrir le débat sur les thèmes des déplacements et de l'habitat.

⇒ la région urbaine sud-Alsace/nord Franche-Comté

C'est l'échelle du réseau industriel et, notamment, du pôle automobile. C'est donc en liaison avec cette échelle que doit être pensée, pour partie, la stratégie économique de la région mulhousienne, telle qu'elle a été esquissée dans la première partie :

- Diversification des branches d'activités et des fonctions économiques
- Appui à la création d'entreprises.

⇒ l'Euro district - la Région tri Rhena

C'est l'échelle de la visibilité internationale de la région mulhousienne, au sein de laquelle elle doit tenir son rang :

- Infrastructures
- Politiques environnementales et énergétiques
- Nouvelles filières (participation au projet biovalley)

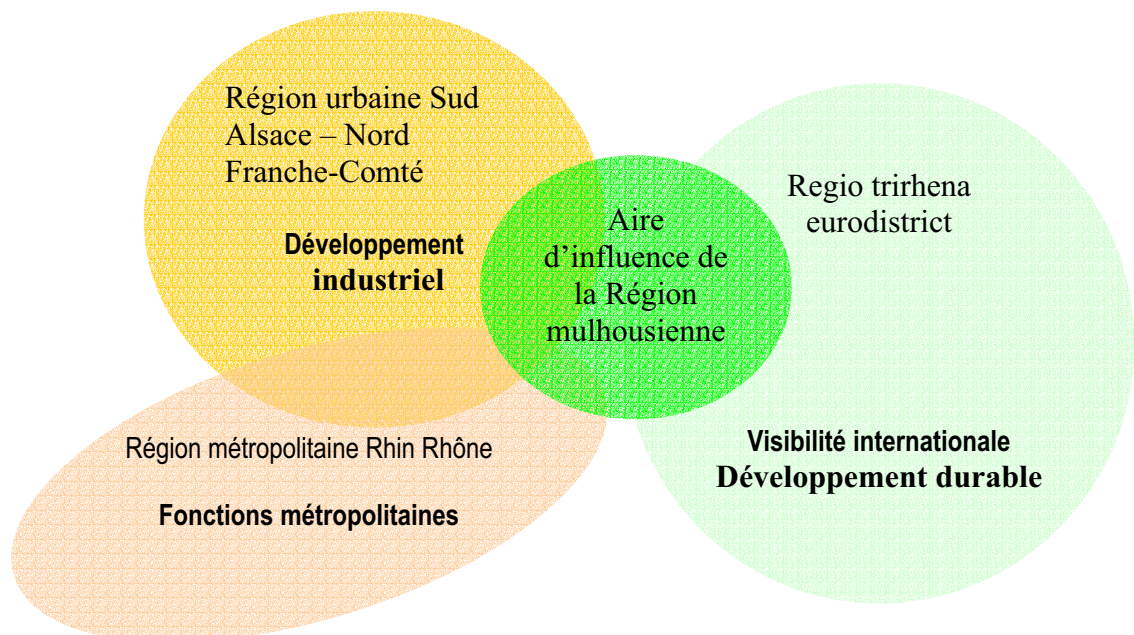
Thème 3 : quelle participation aux réseaux de territoires ?

⇒ le réseau d'agglomération Rhin-Rhône

C'est peut-être à cette échelle, matérialisée par la branche Est du TGV Rhin-Rhône que peut être pensé le développement des fonctions métropolitaines, où la région mulhousienne peut jouer un rôle pivot :

- Partage et développement des fonctions d'enseignement supérieur et de recherche
- réflexion commune pour l'élaboration d'un projet de contrat de métropole.

schéma de synthèse : diversification des alliances territoriales



La réunion conjointe de l'atelier stratégique du SCOT et du comité de direction du Pays qui aura lieu le 07 mai prochain, a pour objectifs :

- ⇒ de débattre à partir des éléments présentés dans ce document, sur ce que pourrait être le contenu du projet territorial,
- ⇒ de prendre position sur des orientations permettant de finaliser l'élaboration du projet stratégique pour la Région Mulhousienne.

Le présent document, fruit des réflexions acquises lors de l'ensemble des réunions et ateliers SCOT et Pays, se veut un élément de propositions permettant d'avancer vers l'élaboration d'un projet stratégique pour la Région Mulhousienne .